



n° 124 juin 2024

«L'été arrive, et la vie devient facile.»

Ira Gershwin

**Nous vous souhaitons
un bel été !**



Sommaire

3	Chronique de la Rédaction
4	Commune - Organisation du 1 ^{er} août
4	Commune - Plantations d'essences indigènes
5	Commune - Apprivoiser la flore spontanée en milieu public
5	Foyer St-Joseph - Etat d'avancement du projet de construction
6 - 7	Commune - Plantes indésirables
8	Commune - Qualité de l'eau du réseau
8	Commune - Rappel AVS, obligation de cotiser
9	Commune - Les étapes pour l'acquisition d'un nouveau chien
10	Commune - Portefeuille d'actions pour promouvoir la biodiversité
10	Sentier gourmand de la bénichon - 31.08.24
11	CCRB - Rénovation énergétique des bâtiments
12 - 13	Sorens d'Autrefois
14	Ligues de santé du Canton de Fribourg
15	AsFam - Assistance aux Familles avec des proches aidants
16 - 17	Société de musique
18	Société de Tir à 300m
19	Sous l'avant-toit devant la maison
20 - 21	Le coin du patois
21	FC Gumefens-Sorens - Ecole de foot et Juniors du FCGS
22	Egor Klimenko - Bientôt 2 ans à Sorens
23	La Revue Chat-tirique
24	Photo Mystère et Memento



PROGIN &
GRANGIER
IMMOBILIER

COURTAGE ET GESTION DE COPROPRIÉTÉS
026 913 78 69 - www.progin-grangier.ch

Chronique de la Rédaction

Bien chers Amis,
Chers Lecteurs du très attendu Sorens
Info,

Aujourd'hui, parlons à cœur ouvert !

Vous qui, après avoir lu avidement le Sorens Info no 123, devez patienter durant trois mois avant de vous jeter à corps perdu sur le no 124, OUI, VOUS ! vous ignorez totalement à quel point l'élaboration du Journal Officiel de la Commune de Sorens éprouve ses rédacteurs.

Il y a d'abord le choix du sujet... Que raconter ? Du sérieux ? Du frais ? Du rigolo ? Du vrai ?

Le rédacteur se creuse la tête, sachant qu'il doit surprendre, réveiller, émouvoir, secouer peut-être, et de toutes les idées qui lui passent par l'esprit, choisir la bonne est long, et difficile.

Il y a ensuite le gros problème du temps ! Le rédacteur écrit en janvier une petite histoire de flocons – ou même de rois mages – qui sera lue fin mars*, moment où les crocus et Pâques apparaissent déjà... Pour que les choses concordent vraiment, il faudrait qu'il rédige un an à l'avance...

De plus... pardon, une minute s'il vous plaît... quelqu'un chante ici...

« En r'tard, en r'tard
J'ai rendez-vous que'que part
Je n'ai pas l'temps de dire au revoir
Je suis en r'tard en r'tard. »

Mais oui ! c'est la chanson du Lapin Blanc d'Alice au Pays des Merveilles ! Eh bien ! ça pourrait être aussi celle du rédacteur (- trice ?) du Sorens Info :

« En r'tard, en r'tard,
Je d'vais r'mettre mon texte hier soir
Je suis dans l'plus grand désespoir
Je suis en r'tard en r'tard. »



C'est la troisième – et non la moindre – épreuve du rédacteur, le retard ; celui qui vous stresse, vous fait mal au ventre, bref, vous gâche la vie.

Voilà ! Vous savez presque tout maintenant des soucis inhérent à la fonction d'un.e rédacteur/rédactrice du journal de notre commune. Cela mis à part, l'ambiance au sein du groupe est bon enfant, je crois pouvoir dire que nous sommes des personnes aimables, et si le cœur vous dit de vous joindre à nous pour enrichir le Sorens Info de vos idées et de vos écrits, nous serons heureux de vous accueillir !

Alors, à bientôt peut-être, et bonne lecture !

Isabelle Fragnière-Rime et
l'équipe du Sorens Info.

*Oui, je vous l'accorde, il peut neiger en mars.

Jardins de Bellevue
VENTE DIRECTE DE LÉGUMES

MERCREDI : 17.30 – 19.00

SAMEDI : 9.00 – 11.30

VILLARVASOUX 10

1643 GUMEFENS

PROGRAMME DE FIDÉLITÉ
WWW.JARDINSDEBELLEVUE.CH/CARTE





1^{er} AOÛT villageois 2024

Organisé par la Commune

PROGRAMME DÈS 18H00 - TERRAIN DE FOOT DE SORENS

• Accueil	18h00
• Mot de bienvenue	18h30
• Lancer du drapeau	18h40
• Animations par l'Echo des Jorettes et apéro	18h45
• Souper (soupe de chalet et cervelas grillés)	19h30
• Grand feu sur la place	21h00
• Ambiance musicale	22h00

Vente de boissons sur place

Cette soirée se veut conviviale et vivante ! La soupe de chalet, les cervelas grillés, les cafés ainsi qu'un verre de bienvenue vous seront offerts. Si vous le souhaitez, n'hésitez pas à prendre vos grillades, un espace sera conçu à cet effet.

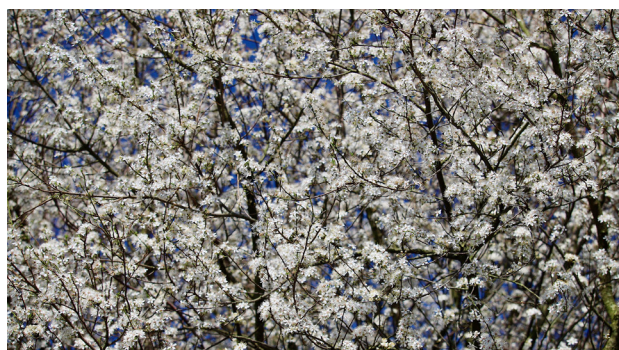
La soirée aura lieu le jeudi 1^{er} août.



Commune - Plantations d'essences indigènes

Conformément à l'article 31 de notre Règlement communal d'urbanisme, nous vous rappelons que les parcelles destinées à l'habitation doivent être arborisées principalement avec des plantes d'essences indigènes.

Vous en trouverez des exemples sur :
<https://www.fr.ch/energie-agriculture-et-environnement/faune-et-biodiversite/boisements-hors-foret>



Commune - Apprivoiser la flore spontanée en milieu public

L'entretien de l'espace public, des parcs et des jardins est en pleine mutation ces dernières années, avec une volonté de réduire fortement son impact négatif sur l'environnement.

Des changements de pratique qui impliquent de faire évoluer les techniques, mais aussi de porter un nouveau regard sur ce qu'on appelle « les mauvaises herbes ».

Pour favoriser la biodiversité, la commune de Sorens entretient de manière différenciée ses espaces verts et a créé plusieurs milieux favorables à la faune et la flore indigène dont une prairie fleurie qui vient d'être semée sur la partie basse du cimetière.



Ce QR code vous permet de voir les 55 espèces qui ont été semées sur cette parcelle.



Cimetière avant désaffectation des tombes



Cimetière après désaffectation des tombes et prairie fleurie semée

Foyer St-Joseph - Etat d'avancement du projet de construction

Quelques informations concernant l'état d'avancement du projet de construction du nouveau Foyer St-Joseph :

- 25 au 27 septembre 2024 : déménagement des résidents à Billens
- 5 octobre 2024 : brocante ouverte à la population pour vendre divers meubles et articles qui ne seront plus utilisés dans le nouveau Foyer
- A la suite de la brocante, démolition du bâtiment

En outre, le Conseil communal a profité de la dernière assemblée du 27.05.24 pour remercier Mme Monique Haesevoets, Directrice du Foyer, qui prendra sa retraite après 39 ans d'activité. Bon vent à elle !

Elle sera remplacée par Mme Thao Vassard, à qui le Conseil communal souhaite plein succès.

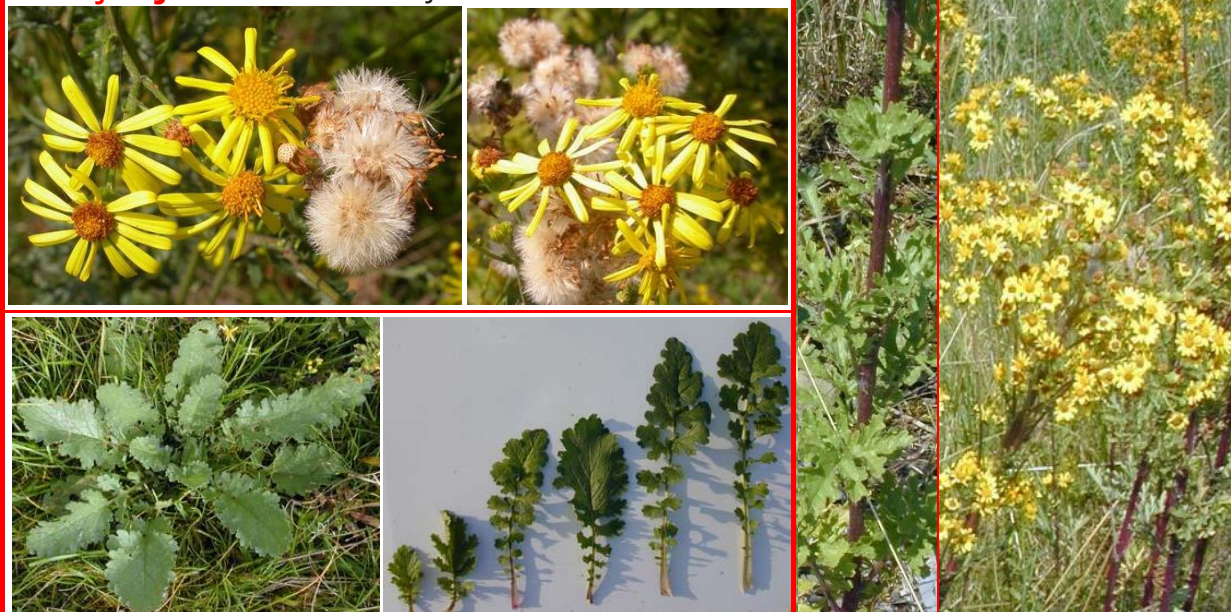


Les séneçons toxiques: des plantes à éliminer !

Les séneçons toxiques sont des plantes indigènes bisannuelles, qui ont profité de l'extensification des pâturages et de bords de route pour proliférer. On les trouve facilement dans des prairies fauchées tardivement. La famille des séneçons compte environ 30 espèces et **toutes sont toxiques**. Le plus fréquent est le **séneçon jacobée**. Les graines sont disséminées par le vent et ont une faculté germinative d'une vingtaine d'années.



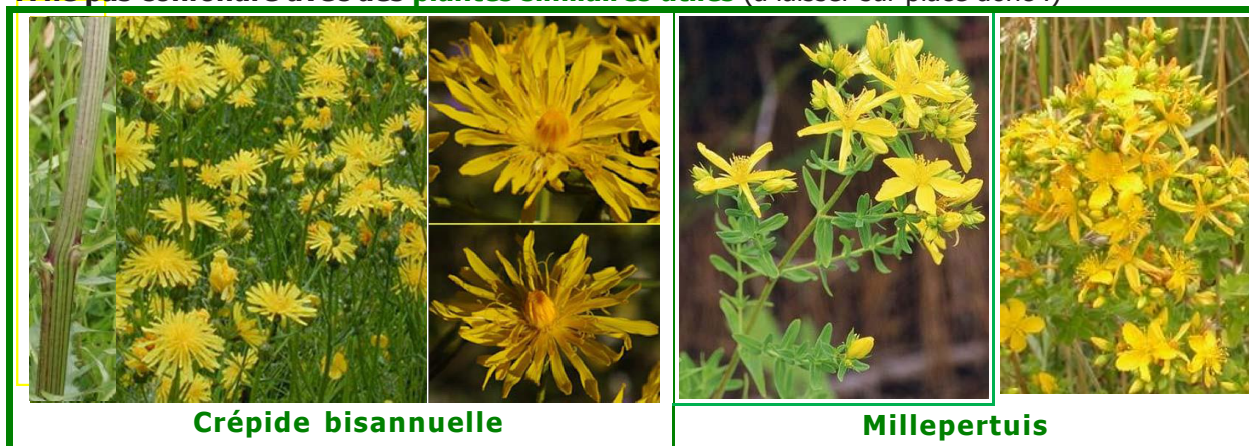
Séneçon jacobée avec fleurs jaunes et semences



Feuilles en rosette. La forme change selon le stade de la plante.

Hauteur de 50 - 100 cm. Tiges "rouge".

A ne pas confondre avec des plantes similaires utiles (à laisser sur place donc !)



Les séneçons toxiques sont un réel danger pour notre bétail et les chevaux.

Les séneçons contiennent une substance toxique (alcaloïde). L'effet toxique est cumulatif et il n'y a pas d'antidote. **La plante est considérée comme "très toxique"**. Les animaux les plus sensibles sont les porcs, suivis par les chevaux et les bovins. Ainsi, une génisse peut mourir plusieurs mois après en avoir consommé une quantité suffisante.

Des essais ont démontré qu'une génisse de 180 kg décède généralement entre 2 et 4 mois, après avoir consommée 180 g de plantes fraîches par jour (3 à 6 tiges). Le seuil critique à ne pas dépasser est de 1 tige par 10 m² de prairie. Si ce seuil est dépassé, l'herbe (contenant du séneçon) ne doit pas être affouragée.

Situations typiques : le long des routes, chemins et voies ferrées, pâturages extensifs, terrains vagues.

Comment lutter contre les séneçons toxiques ?

Faucher ou arracher les plantes avant que les graines s'envolent.

Le mieux est d'intervenir avant la floraison !

Autres plantes indésirables à éliminer

Chaque citoyen est responsable

Seule une lutte en commun aura du succès !



Cirse ou "chardon" **des champs** (vivace) | *Cirsium arvense*

Cirse vulgaire



Bunias d'Orient

Vergerette annuelle

Solidages



Nous vous informons également qu'un container est à disposition pour éliminer ces plantes indésirables. Celui-ci se trouve chez M. Bruno Villos, Route Principale 207 (photo ci-contre).

Commune - Qualité de l'eau du réseau

Base légale : Ordonnance du Département fédéral de l'intérieur (DFI) sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public (OPBD) du 16 décembre 2016.

Art. 5 : Information des consommateurs intermédiaires ou finaux.

Quiconque distribue de l'eau potable par une installation servant à la distribution d'eau est tenu de fournir au consommateur intermédiaire ou final, au moins une fois par an, des informations exhaustives sur la qualité de cette eau.

1. Information générale

Les propriétaires de sources privées distribuant de l'eau à des bénéficiaires hors de leur réseau familial sont tenus de procéder à l'analyse de leur sources 2 fois par année. Pour le prélèvement, ils peuvent s'adresser au personnel communal lequel acheminera les échantillons au laboratoire cantonal. Les résultats des analyses et les coûts y relatifs seront directement transmis aux propriétaires.

2. Dureté de l'eau

Selon les zones de distribution, la dureté totale de l'eau varie entre 28.8° et 30.0° fh. En cas de longue période sèche, avec l'alimentation principale des réservoirs des Marais et du Riondi depuis les sources de Pont-en-Ogoz et depuis le captage d'Echarlens, ces taux peuvent varier pour la zone de distribution de Sorens. La dureté de l'eau du captage d'Echarlens est sensiblement plus élevée et peut atteindre les 40° fh. La dureté de l'eau n'altère pas sa qualité.

3. Adoucisseurs

En raison de la provenance de l'eau (puits d'Echarlens ou sources communales) la dureté de l'eau peut sensiblement varier. Dès lors, les adoucisseurs d'eau doivent être régulièrement contrôlés par les propriétaires. Une fois adoucie, l'eau devrait encore avoir un taux de dureté de 8° et 12° fh. Une eau adoucie est parfaitement consommable en boisson.

En principe, les installations d'adoucissement de l'eau doivent faire l'objet d'un entretien annuel par le fournisseur, nettoyage, désinfection, réglage.

Toutes les informations nécessaires sont disponibles sur le site www.eaupotable.ch.

Commune - Rappel AVS, obligation de cotiser

Qui doit cotiser ?

Toutes les personnes qui exercent en Suisse une activité lucrative dépendante ou indépendante ou qui y ont leur domicile civil sont tenues de payer des cotisations AVS/AI/APG. En 2024, ce sont les personnes actives nées en 2006 qui entrent dans le cercle des cotisants.

Personnes sans activité lucrative

Les personnes sans activités lucratives sont tenues de payer les cotisations AVS/AI/APG dès le 1^{er} janvier qui suit leur 20^{ème} anniversaire. Sont considérées comme non actives dans l'AVS/AI/APG les personnes qui ne touchent pas de revenu d'une activité lucrative ou qui n'en tirent qu'un faible revenu. Ce sont notamment les :

- personnes ayant pris une retraite anticipée
- bénéficiaires d'une rente AI
- étudiants
- « globe-trotter »
- chômeurs en fin de droit
- personnes divorcées
- veuves/veufs
- conjoints de personnes retraitées
- bénéficiaires d'indemnités journalières de l'assurance-maladie et accident

L'obligation de cotiser prend fin au moment où les cotisants atteignent l'âge ordinaire de la retraite. Ainsi, les personnes qui n'exercent pas d'activité lucrative doivent s'annoncer sans tarder à la Caisse cantonale de compensation du Canton de Fribourg, afin de payer les cotisations AVS/AI/APG et de bénéficier, le moment venu, d'une rente AVS ou AI complète.

Les lacunes de cotisations peuvent entraîner une réduction des rentes.

Le formulaire pour personne sans activité lucrative ou partiellement active est disponible sur www.caisseavsfr.ch.

Demande de rente AVS

Il est recommandé de présenter votre demande de rente 3 ou 4 mois avant d'atteindre l'âge de la retraite, car la caisse de compensation doit se procurer les documents nécessaires et calculer le montant de votre rente, ce qui peut prendre un certain temps.

Le formulaire de demande est disponible sur www.caisseavsfr.ch.

Changement LDCh au 01.01.2024

Les étapes pour l'acquisition d'un nouveau chien

J'ai eu un chien au cours des dix dernières années.

OUI

J'ai déjà mon ID AMICUS.

NON

Je participe à un **cours théorique** auprès d'un-e éducateur-trice canin-e agré-e par le SAAV.

Je me rends auprès de ma commune pour obtenir mon ID AMICUS.

Je peux **acquérir** un chien et je dois l'inscrire dans AMICUS.

L'**éducation** de mon chien est importante. Je l'éduque par moi-même ou je prends des cours.

J'ai 18 mois pour éduquer mon chien et passer l'**évaluation pratique de conductibilité**. Je peux trouver la liste des éducateur-trice-s canin-e-s agréé-e-s sur le site du SAAV et prendre contact avec celui ou celle de mon choix.

Moi et mon chien avons **réussi** l'évaluation pratique de conductibilité.

Bonne suite!

Moi et mon chien avons **échoué** à l'évaluation pratique de conductibilité. Nous avons trois essais au total. Ensuite, l'éducateur-trice canin-ne aura l'obligation de l'annoncer auprès du SAAV.

Plus de renseignements sur
www.fr.ch/vie-quotidienne/animaux-de-compagnie/chien



Commune - Portefeuille d'actions pour promouvoir la biodiversité



Développé conjointement par le Service des forêts et de la nature (SFN) et par le Musée d'histoire naturelle Fribourg (MHNF), le portefeuille d'actions pour promouvoir la biodiversité en milieu bâti a été publié en ligne début mai 2024 et contient un panel de mesures faciles à mettre en œuvre en faveur de la biodiversité en milieu bâti, comme la plantation de haies et d'arbres ou l'aménagement de façades végétalisées d'habitations.

Le subventionnement de ces aménagements s'adresse également aux particuliers pour les inciter à agir pour favoriser et garantir la pérennité des espèces indigènes et des milieux naturels dans l'espace bâti.

La procédure et les mesures sont décrites en détail sur le site :

<https://www.fr.ch/diaf/sfn/biodiversite-en-milieu-bati/portefeuille-dactions-pour-promouvoir-la-biodiversite-en-milieu-bati>

Nous vous encourageons vivement à en profiter !

Sentier gourmand de la Bénichon - 31.08.24

Le chœur mixte « La Cécilienne » a le plaisir de vous annoncer la date de son prochain Sentier gourmand de la Bénichon qui aura lieu

Le Samedi 31 août 2024

Ce sera l'occasion de fêter avec nous la 10^e édition du sentier gourmand de la Bénichon organisée par le Chœur-Mixte mais surtout la 20^e édition de la manifestation !! Nous vous réservons quelques jolies surprises pour que cette journée soit encore plus belle.

Venez déguster le traditionnel et délicieux menu de la Bénichon tout en vous promenant sur un trajet de 5km en forêt. Cette année encore, le départ et l'arrivée se situent au chalet des Gros Prarys.

Une soupe de chalet fera plaisir aux gourmands du soir qui prolongeront la soirée ou nous rejoindront en fin de journée.

Une ambiance champêtre et musicale vous accompagnera dès votre arrivée aux Prarys et ce jusqu'au bout de la nuit.



Envie de vous faire plaisir et vivre une journée inoubliable ? Vite...réservez sans tarder sur notre site internet

www.sentiergourmanddelabenichon.ch

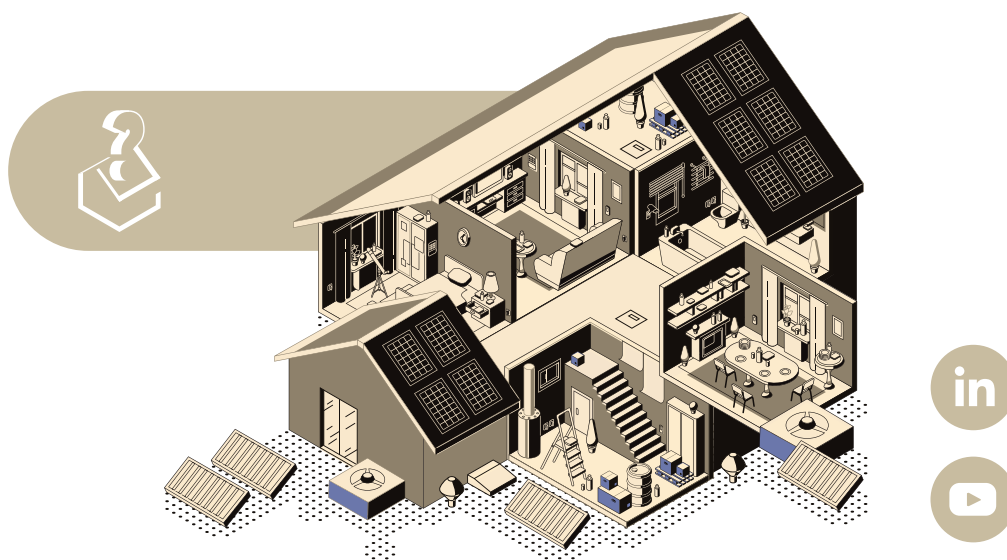
Nous nous réjouissons de faire la fête avec vous et vous souhaitons d'ores et déjà un joyeux appétit !!

Pour le comité d'organisation,
Maryline Sudan



CENTRE DE COMPÉTENCES EN
RÉNOVATION DES BÂTIMENTS – CCRB
KOMPETENZZENTRUM FÜR
GEBÄUDESANIERUNG – KGS

le Centre de Compétences en Rénovation des Bâtiments CCRB se met à disposition des communes fribourgeoises et de ses habitants pour accélérer la rénovation énergétique et l'adaptabilité de votre bien immobilier.



Dans le cadre du Programme Bâtiments, des Communes Durables et de Qualidomum (Senior+), le CCRB propose aux communes fribourgeoises différentes prestations de conseils personnalisés pour leurs citoyennes et leurs citoyens.

Hotline :

+41 26 684 38 58, les mardis et jeudis matin entre 9h00 et 12h00

Formulaires de contact :



Des professionnels et des experts de la rénovation et de la transformation énergétiques vous répondront et vous proposeront un conseil pertinent, neutre et impartial.

N'hésitez pas à contacter le CCRB, il est temps de se lancer !

Informations : Blaise Clerc, Directeur du CCRB, Mobile : +41 79 636 50 00



Histoire du Foyer St-Joseph (1)

En septembre 2019 les délégués du Réseau santé et social de la Gruyère ont accepté le projet « EMS Gruyère Horizon 2030 ». A terme, il prévoit trois nouveaux homes et plusieurs rénovations importantes, pour environ 120 millions de francs. Par votation du 25 septembre 2022, les Gruériens et Gruériennes ont massivement soutenu leurs aînés, en plébiscitant l'octroi de 136 millions de francs pour la construction de nouveaux homes, dont celui de Sorens. Alors que les gabarits sont érigés autour du Foyer St-Joseph, ce premier article tentera de saisir dans quel contexte les autorités et citoyens de Sorens ont décidé en 1936 de se doter de ce qu'on appelait alors « l'Hospice de vieillards », ou encore « l'Asile de vieillards ».

Pour ce faire, le soussigné s'appuiera notamment sur les mémoires de M. Pierre Villosz (1899-1997) qui, en qualité de syndic (de Gumeffens), député, et surtout Juge de Paix, fut un témoin privilégié de cette époque. Comme vous le constaterez, nous retrouverons à la manœuvre le Curé Terrapon, cheville ouvrière de la construction de l'église.

En fouillant dans les journaux de l'époque l'on découvre un article intéressant dans le numéro du 8 février 1870 du Chroniqueur suisse qui lance un appel de fonds pour la construction d'un hospice de district pour la Gruyère, « destiné à recevoir les malades pauvres, en attendant l'établissement d'un orphelinat proprement dit, de pauvres enfants orphelins ou abandonnés ». M. Joseph Fragnière, juge de Paix à Sorens, était chargé de recueillir les dons des Sorensois. Dans son numéro du 1er mai 1921, La Liberté rapporte l'arrestation d'un vagabond nommé Uldry, lequel se faisait passer pour un Sorensois, alors qu'il était d'Avry-dt-Pont. Par la même occasion, la personne - ou l'autorité - qui a abordé le journal déclare ce qui suit : « Nous prévenons les familles des environs de ne pas ajouter foi aux mendiants soi-disant de Sorens. Car nombreux sont les vagabonds et les mendiants se disant de Sorens alors qu'ils sont réellement originaires et citoyens des villages environnants. Que de fois nous en avons surpris se faisant passer pour Sorensois alors qu'ils ne l'étaient pas. **La commune de Sorens attend avec impatience le moment propice de bâtir un hospice pour ses pauvres. Puisse notre désir se réaliser bientôt ! Alors les mendiants, les rôdeurs des environs, n'oseront plus dire : nous venons de Sorens** ».

Au-delà de cette anecdote, et sachant que le futur hospice a accueilli également plusieurs enfants orphelins, abandonnés ou retirés à la

garde de leurs parents, il est difficile de passer sous silence la mise aux rabais des enfants assistés. Cette pratique a fait l'objet d'une étude portant sur les années de 1848 aux années 1930, menée par Rebecca Crettaz et Francis Python, et qui fait l'objet d'un ouvrage intitulé « Enfants à louer », et sous-titré : « Orphelins et pauvres aux enchères ». Cette étude, publiée en 2015, témoigne de la gêne qui entoure encore les pratiques de placement et la « pouta mija » (vilaine mise) en patois. Dans ce contexte on se rappellera du film « L'Enfance volée », ou encore de l'exposition itinérante « Enfances volées » accueillie au Musée d'art et d'histoire Fribourg en 2012, et enfin les excuses présentées par les autorités fédérales et cantonales. Pour ne pas alourdir cet article, il ne sera pas fait mention des diverses dispositions légales en vigueur dès 1811 concernant le devoir d'assistance des paroisses, des communes, ou encore des lois interdisant la mendicité, etc.

Revenons plutôt à la pratique de la mise à l'envers, et à une étude statistique de 1902 menée par Constant Fontaine, qui dégage quatre types de pratiques en vigueur dans la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle :

- a) Dans certaines communes, au sortir de l'office divin l'huissier communal avisait par publication le public que l'autorité communale ouvrait une soumission pour la garde et l'entretien d'un certain nombre d'enfants pauvres ;
- b) d'autres communes étaient encore plus expéditives : elles se contentaient d'une simple mise publique au rabais ;
- c) quelquefois il y avait marchandage entre les parties et, naturellement, celle qui demandait le moins était sûre de réussir ;
- d) enfin, nous avons vu des communes qui, non seulement ne dépensaient pas une obole pour le placement de ces enfants mais en percevaient au contraire.

On pourrait ajouter à cette liste la pratique du « billet à la laiterie ». Chacun aura compris que cette pratique consistait à adjuger et attribuer la garde d'un enfant à placer à la famille qui demandait le moins d'argent à la commune. Nul besoin de préciser non plus que certaines familles ne cherchaient qu'un intérêt matériel, en s'assurant les services d'une main d'œuvre corvéable à merci. Pour connaître les pratiques en vigueur en matière d'assistance à Sorens, il faudrait consulter les archives communales, ce qui s'avérerait fastidieux. Citons plutôt l'étude menée dans les villages de Remaufens, qui a placé, suite à la mort de leur père en 1893, trois enfants dans des familles différentes, à un tarif passant pour un des enfants de 40, 33, 35, 25 centimes par jour au cours des ans, suite certainement à des marchandages. Plus



près de chez nous, au début 1891, les autorités de Riaz procèdent à une série de placements. Le Conseil communal décide de mettre au concours l'entretien complet de tous les enfants prébendaires qui se trouvent en pension. Quelques jours plus tard, le résultat du concours laisse apparaître le déplacement de quatre filles, pour des pensions mensuelles entre 8 et 12 francs alors que « les autres enfants sont laissés où ils sont avec le même prix que jusqu'à présent ». Dans les conditions imposées aux « maîtres de pension », il est régulièrement fait mention de la fourniture de vêtements, ou d'une ou deux paires de chaussures.

Et pendant ce temps à Sorens...

Dans ses mémoires, Pierre Villosz témoigne qu'au début du XIX^{ème} siècle, un paupérisme endémique sévissait, non seulement à Sorens, mais dans la région en général. La cause principale résidait, selon lui, dans une coutume ancestrale donnant droit aux bourgeois, propriétaires de terres, d'alper leur bétail sur les vastes pâquiers communs. Les autres non-bourgeois ne jouissaient pas de ce privilège et devaient s'engager comme domestique pour un maigre salaire, ou partir à l'étranger, soit au titre de soldats, de vachers ou fromagers. Les uns y faisaient souche, principalement les fromagers. Rares étaient ceux qui rentraient au pays avec un pécule. En 1844, le préfet Dupasquier de Bulle, dans son rapport, estimait que les pauvres représentaient le tiers de la population du Gibloux. Pour parer à cette inégalité, défavorisant les pauvres démunis de terres et les communiers sans terre, le gouvernement ordonna le partage des pâquiers communs en lotissements. La tâche ne fut pas des plus facile. Sorens conserva pour quelques décennies le paquillage du Gibloux, pour quelques redevances. Le reste fut morcelé en communs d'une pose en faveur des familles bourgeoises. En dépit de ces mesures, la pauvreté continua à peser lourdement. Au début du XX^{ème} siècle, des vagabonds rôdaient encore de ferme en ferme en quête de gîte. A l'Abbaye, un local leur était réservé au fond de l'écurie aux chevaux. La fermière leur y apportait leur pitance. L'assistance des pauvres, déjà lourde pour les finances communales, empira encore lors de la guerre 14 par les secours aux familles sans ressources des soldats mobilisés, et plus tard, vers les années 30, aux chômeurs.

Revenons à l'étude « Enfants à louer ». On peut y lire qu'en 1915, le député Léon Genoud, relève devant le Grand Conseil la proportion « effrayante » de la population fribourgeoise vivant des ressources procurées par leur commune et non par leur travail : 1 personne sur 17 ! Dans son compte rendu annuel de 1918 le Conseil d'Etat parle d'une

proportion de 12% de personnes secourues. Dans son ouvrage « Manuel des Œuvres », Léon Genoud démontre dans un tableau comparatif que « notre canton avait, en cette année 1910, sur une population de 112'262 bourgeois, 7'155 bourgeois assistés, soit un pourcentage total de 5.6%. C'est le chiffre le plus élevé après le canton de Lucerne qui a le 6.9% ».

Plus tard, la nouvelle loi de 1928 interdira expressément les placements par mise aux enchères. Toutefois, selon l'étude, certains placements ultérieurs susciteront toujours des questions. Le nouveau texte prévoit également la mise en place de conseils de bienfaisance. Ce fut le cas à Sorens, et c'est là que nous retrouvons le curé Terrapon, qui a présidé durant 10 ans ledit conseil durant son ministère (1920-1938). Le curé Terrapon relève qu'« à Sorens, l'assistance occasionne des frais considérables. C'est chaque année environ 30'000 francs qu'elle absorbe... depuis longtemps il existe un fonds pour la construction d'un hospice, qui aurait abrité vieillards et orphelins de la commune. En 1936, ce fonds atteint la somme de 85'000 francs. Mais la question n'est pas mûre du tout. On avait suggéré plusieurs fois à l'assemblée communale d'acheter des domaines à des conditions avantageuses en vue du futur hospice ; mais rien ne fut jamais réalisé, la sottise politique mettant toujours les bâtons dans les roues ».

L'avenir lui donnera tort, car nous verrons dans le prochain article, que malgré quelques péripéties, le journal *La Gruyère* du 31 juillet 1939, peut publier un article intitulé « L'Asile des vieillards » de Sorens, magnifique œuvre sociale en voie d'achèvement.

Gérard Romanens

Sources :

Rebecca Crettaz, Francis Python, Enfants à louer. Société d'histoire du canton de Fribourg, 2015

Mémoires de Pierre Villosz (1897-1899), juge de Paix (manuscrit)

Mémoires du curé Joseph Terrapon, 1944

Journaux : Le Chroniqueur suisse, La Liberté, La Gruyère

Léon Genoud, Manuel des Œuvres (1923), page 43



les Ligues de santé
du canton de Fribourg
die Gesundheitsligen
des Kantons Freiburg

Les associations regroupées au sein des Ligues de santé du canton de Fribourg assurent, sur mandat de l'Etat, des prestations médico-sociales, de soutien et de prévention en faveur des malades concernés et leurs proches. Nous consultons à domicile ou dans nos antennes à Fribourg, Châtel-St-Denis, Cugy, Guin, Morat et au Centre de santé du Sud fribourgeois à Billens et à Riaz.

	Ligue fribourgeoise contre le cancer • Conseil et soutien psychosocial aux personnes malades et à leurs proches • Soutien à la réinsertion professionnelle (job-coaching) • Activités d'information et de prévention • Registre des tumeurs : récolte et enregistrement de tous les cas de cancers du canton, analyse statistique 026.426.02.90 – info@liguecancer-fr.ch – www.liguecancer-fr.ch
	Dépistage du cancer Fribourg • Mammographie de dépistage pour toutes les femmes dès 50 ans • Dépistage du cancer du côlon pour les femmes et les hommes dès 50 ans • Informations sur la prévention et le dépistage du cancer du sein et du côlon 026 425 54 00 – depistage@liguecancer-fr.ch – www.liguecancer-fr.ch
	Équipe mobile de soins palliatifs Voltigo • Soins palliatifs spécialisés • Conseil, soutien et orientation pour les personnes concernées par une situation de maladie grave • Assistance 24/7 aux personnes accompagnées et à leurs proches • Formation de professionnels et de bénévoles 026 426 00 00 – voltigo@liguecancer-fr.ch – www.liguecancer-fr.ch
	diabètefribourg • Consultations infirmières spécialisées en diabétologie pour enfants et adultes • Soins spécifiques de pieds de diabétiques • Consultations diététiques • Vente de matériel spécialisé • Formation de professionnels des domaines scolaires et de la santé • Activités d'information et de prévention 026 426 02 80 – info@diabetefribourg.ch – www.diabetefribourg.ch
	Ligue pulmonaire fribourgeoise • Consultations infirmières et suivi ambulatoire des affections pulmonaires • Permanence 24/7 sans rendez-vous • Instruction, location et vente d'appareils respiratoires • Dépistage de la tuberculose et enquêtes d'entourage • Formation de professionnels de santé • Activités d'information et de prévention 026 426 02 70 – info@liguepulmonaire-fr.ch – www.liguepulmonaire-fr.ch
	CIPRET Fribourg • Aide à l'arrêt du tabac et campagnes de prévention 026 425 54 10 – info@cipretfribourg.ch – www.cipretfribourg.ch/



Assistance aux Familles avec des proches aidants

0800 21 0000

Bienvenue chez AsFam

Les proches soignants qui collaborent avec AsFam continuent de prodiguer des soins à leurs proches, avec l'avantage de recevoir un salaire et un soutien professionnel de notre organisation de soins à domicile

Conditions d'engagement

Âge minimum requis : 18 ans

Fournir des soins à un membre de la famille

Besoin de soins constants et pérennes

Enfants acceptés dès l'âge de 4 ans

Absence de litiges en droit du travail

Consentement des parties impliquées

Suivre la formation d'auxiliaire de santé AsFam

Les soins de base, définis à l'art. 7, al. 2, let. c OPAS, incluent : Assistance pour la douche et la toilette, aide à l'alimentation et à l'hydratation, pour s'habiller et se déshabiller, pour se lever et se coucher et autres soins de base...

Fonctionnement

L'engagement avec AsFam commence par une visite d'une infirmière diplômée chez les proches aidants.

Analyse des besoins

Après confirmation, une évaluation approfondie des soins nécessaires est réalisée lors d'une visite suivante avec l'outil InterRAI HC.

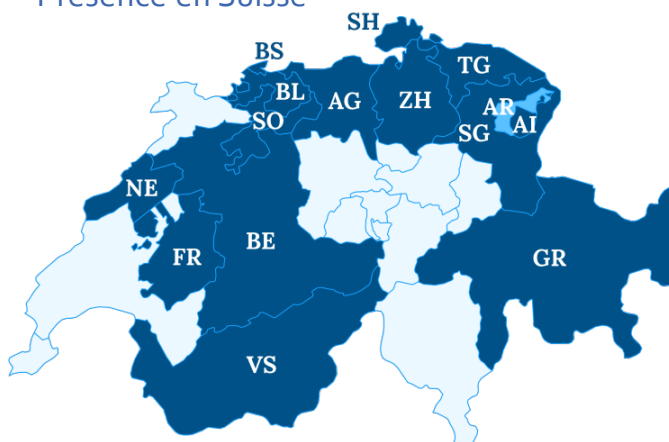
Mise en œuvre et suivi

A partir de ces informations, une demande d'ordonnance médicale est faite pour les soins couverts par l'assurance (LAMal). Les interventions de soins de base sont minutieusement enregistrées quotidiennement par le proche soignant et les soins sont régulièrement réévalués pour garantir une qualité optimale. Les interventions réalisées sont facturées aux caisses maladies concernées.

Coordination des soins

Un prestataire de services externe est organisé pour la partie des soins qui, pour des raisons de compétences, ne peut pas être effectuée par les proches soignants.

Présence en Suisse



📞 0800 21 0000

🌐 www.asfam.ch

✉ contact@asfam.ch

Les 4 fantastiques !

A eux 4, ils cumulent 190 ans de fidélité à la musique : nos 4 Fantastiques ! Ils méritaient bien d'être sous les projecteurs lors de notre dernier concert annuel. Balzac, Philippe et Maurice se sont vus remettre une médaille pour 50 ans d'activité musicale, tandis que Francis, qui a toujours joué... le porte-drapeau, affiche 40 ans de musique.

Anecdotes, souvenirs, chanson française et même vestes en cuir étaient de la partie pour « allumer le feu » dans la halle polyvalente !



Relevons également la participation de nos élèves de l'école de musique qui n'ont pas eu le trac de monter sur scène pour nous présenter énergiquement les fondamentaux de la musique.

Les musiciennes et musiciens remercient chaleureusement tous les villageois qui sont venus nous apporter leur soutien lors de ce concert et nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous le 26 octobre prochain pour notre fête d'Halloween.

PRESSE 2024 FRIBOURG 18ANS OFFRE

TU AS 18 ANS en 2024 ? TU HABITES LE CANTON de Fribourg ?

L'ÉTAT T'OFFRE un abonnement À UN JOURNAL

POUR T'INSCRIRE, C'EST PAR ICI !

www.fr.ch/abo

Sur la 2ème marche du podium !

La Fête des Musiques à Riaz était une réussite sur tous les points. Sur le site du CO, tout était bien pensé pour que la fête soit belle. Les musiciens sorensois se sont d'abord appliqués à produire leur meilleure musique lors du concours en salle.

Le dimanche matin, nous avons presque la pression pour tenter de défendre notre place sur le podium lors du concours de marche. Après une mise en condition parfaite, il ne nous restait plus qu'à marcher droit, en rythme et en musique. Mission accomplie puisque nous sommes à nouveau montés sur la 2^{ème} place du podium juste derrière le Corps de Musique de la Ville de Bulle ! Ce beau résultat est une reconnaissance pour le travail effectué durant toute la saison sous la baguette de notre directrice Yahsmina et de notre officier de marche Claude-François.



Merci à eux et à tous les membres de notre société pour l'énergie, la passion et la bonne humeur qui règnent dans nos rangs.



Pour clore cette belle fête, nous avons eu le plaisir de défiler avec les élèves de notre école de musique lors du cortège. Quelle chance nous avons de pouvoir vivre ces beaux moments de fête et d'amitié.

Les musiciennes et musiciens remercient toutes les personnes qui nous ont encouragés et soutenus durant ce giron gruérien. Nous nous réjouissons de vous retrouver l'année prochaine à Bulle lors de la Fête Cantonale !

Plus d'informations sur notre site internet
www.fanfaresorens.ch.

Pour la Société de Musique de Sorens,
Victor Ropraz, président

L'initiation musicale à Sorens : c'est quoi?



un cours de
45 minutes



avec tes
copains



une fois par
semaine,
après l'école



juste à côté
de chez toi



des rires et
du partage



un apprentissage
ludique



une découverte
de la musique
en mouvement



plus d'info :
www.fanfaresorens.ch



Société de Tir à 300m

L'événement principal de notre saison de tir a eu lieu le week-end du 24 au 26 mai dernier. Tous les tireurs du district se sont retrouvés à l'occasion du tir fédéral en campagne dans le stand de Grandvillard. Une magnifique fête organisée par la société de tir de Haut-Intyamont. Le tir en campagne est une compétition de tir mais il s'agit aussi d'une manifestation populaire. Nous avons participé à une superbe soirée le samedi avec un banquet, suivi de mémorables moments de rires et d'amitié.

46 tireurs ont représenté la société avec certains excellents résultats notamment :

- Audrey Privet 1ère au combiné 300m et 25m dans la catégorie Junior et Ado et 6ème dans la catégorie Adolescent à 300m
- Adrien Zwick 3ème dans la catégorie Adolescent à 300m
- Tristan Ropraz 6ème du classement général et 2ème de la finale des rois des rois.
- Bertrand Privet 23ème du classement général 300m et 6ème du classement cumulé 300m et 25m
- Xavier Beaud 9ème Jeune tireur à 300m ainsi que 3ème au cumulé 300m et 25m
- Laurent Beaud termine 11ème du classement général au pistolet

Un grand bravo à tous les tireurs ayant pris part à cette manifestation.

Notre société a présenté cette année un groupe aux qualifications pour le championnat suisse. Le groupe, composé de Axel Wicky, Bertrand Privet, Louis Glasson, Nicolas Oberson, et Xavier Beaud, s'est qualifié pour la finale de district qui a eu lieu le 11.05.2024 dans le stand de Sâles-Vaulruz. Avec un résultat cumulé de 619 points, ils ont atteint le 7ème rang. Ils participeront le 1er juin à la finale cantonale. Bonne chance à eux !



Pour la suite des activités de notre société, 4 groupes participeront à la coupe de la fédération. Le groupe « Chorin Nondedju » ira tirer à Charmey et « Les bons Vivants » iront à Hauteville. Pendant ce temps, « Lè Terya dou bi Dzubyà » recevront un groupe d'Echarlens et « Les Dounos dè Chorin » un groupe de Pont-La-Ville. Plein succès à ces tireurs.

Pour les tireurs astreints au tir obligatoire, nous vous prions de noter la date du 24.08.2024. Il est possible de venir tirer dans notre stand entre 14h30 et 16h30.

Un bel été à tous !

Pour la société de tir,
Florian Sturny





Discret, caché...

dans le nichoir, le nid, à 3,5 mètres au-dessus de nos têtes. Les mésanges charbonnières l'ont construit sans bruit. Des frissonnements d'ailes, rien de plus, nous les avons à peine aperçues.

Chauds...

dans le nid de plumes et de mousse, les œufs, couvés par les parents mésanges, inlassablement.

Stridents, doux, incessants...

les pépiements des bébés mésanges ; ils viennent de naître et ils ont très faim.

Consciencieux, infatigables...

les allers-retours des parents mésanges.

Palpitant...

le cœur du nid, il bat sous le frémissement des toutes petites ailes. Dans le nichoir, les oisillons s'exercent à voler.

Et puis le **13 mai à 12 heures 45**, il faisait beau, chaud, l'adorable « frimousse » d'une petite mésange est apparue à la fenêtre du nichoir. Tout de suite elle s'est envolée, s'est arrêtée tout près, dans les branches du sorbier, aussitôt suivie de sa petite sœur (ou petit frère...), qui est allée plus loin, elle, jusqu'au mirabellier, et de son petit frère (ou petite sœur...), qui s'est posé sur le bord du bassin. Nous avons pu voir ce petit miracle ! Dans le nid elles étaient trois ! Trois petites mésanges charbonnières, légères, jolies, et les voilà parties, laissant le nichoir silencieux. Depuis, il a fait froid, il a beaucoup plu et il pleut encore. Où sont-elles, ces petites merveilles que nous n'avons pas revues ? Je les imagine le plumage gonflé et mouillé dans les feuillages du verger, déçues peut-être que le mois de mai ne soit ni gai ni joli... les petites mésanges n'ont pas de parapluie !

Pour le Sorens Info,
Isabelle Fragnière Rime



Génie civil - Maçonnerie - Aménagements Extérieurs



079 777 37 35

 www.reisch-construction.ch

Kurti è kurtiyâdzô.

Lé keminhyi a konpôchâ ha biyôta vê le 10 dè mé è mon kurti ihré on pou pri fournê.

Prà dè dzin mè fan rèmarkâ ke chu on bokon fou è ke lè bin tru vuto è ke mè fudrê adzetâ dou kou lè pyanton è lè chêmîn. Mè y chu on bokon kemin lè dzeniyè ou premire raya dè chêla, y lé lè pyiôtè ke mè fremiyion è lè bré ke mè dèmandzon è la titha, on châ pâ. Po chin ke lè dè adzetâ dou kou, lè pâ grâvo, y vé to adzetâ a la méjon vèrda a l'intrâye dè Bullo a drête, dinche lè bon po lou tsifro d'afére.

Po fére le kurti, on pou prindre la pâla karâye, la trin ou bin le motokulteu è achebin la grelinèta. A chin ke djiyon, y fô pâ allâ tru prèvon è pâ tru veri la tèra po pâ tru dèrandji lè vèrmé. Mè y inpyèye la grelinèta, lè kemin ouna grôcha fortse dè thinkanta chantimètre avu thin bêrle è dou mandze don bon mètro. Avu la grelinèta, on a mé d'avanthe tchiè avu la pâla ou bin la trin è on fâ bin min dè boura tchiè avu le motokulteu. È in dè pye, on chè fâ pâ mô y rin, pâ mé fôta dè j'aboyiâ. On pou rêyâ la prèvondyâ è in brinin lè dou mandze on léchè lè vèrmé trantchilo.

Po to le kurtyâdzô ke pouchè in avô, lè rirochètè, lè rirodzè, lè panè, lè rutè, lè râvè, lè ravounè... y fô pyantâ ou chènâ a la lena dèchindinta, la châva y dèchin din lè rachenè. Po chin ke chô dè tèra, kemin lè tsou, lè tsou hyori, lè fanfyoulè, lè fanâ..y fô rèyi la lena achindinta.

Jardin potager et légumes, jardinage.

J'ai commencé à composer ce billet vers le 10 mai et mon jardin était presque terminé.

Beaucoup de gens me font remarquer que je suis un peu fou, que c'est bien trop vite et qu'il me faudra acheter 2 fois les plantons et les semences. Moi, je suis un peu comme les poules au premier rayon de soleil, j'ai les jambes qui fourmillent, les bras qui démangent et la tête on ne sait pas. Pour ce qui est d'acheter 2 fois, ce n'est pas grave, j'achète tout à la maison verte à l'entrée de Bulle à droite, ainsi c'est bon pour leur chiffre d'affaires.

Pour faire le jardin, on peut prendre la pelle carrée, la triandine ou bien le motoculteur et aussi la grelinette. A ce que l'on dit, il ne faut pas aller trop profond et pas trop tourner la terre pour ne pas trop déranger les vers. J'emploie la grelinette, c'est comme une grosse fourche de 50 cm avec 5 berles et 2 manches d'un bon mètre. Avec la grelinette, on a plus d'avance qu'avec la pelle et la triandine et on fait moins de bruit qu'avec le motoculteur. Et en plus, on ne se fait plus mal au dos, plus besoin de s'abaisser. On peut régler la profondeur et en secouant les manches, on laisse tranquille les vers de terre.

Pour tous les légumes qui poussent en en bas, les carottes, les carottes rouges, les panais, les choux raves, les raves, les radis...il faut les planter ou les semer à la lune descendante, la sève descend dans les racines. Pour ce qui sort de terre, comme les choux, les choux fleur, les haricots, les fenouils...il faut choisir la lune ascendante.



Kan ihre dzouno, ti lè payijan fajan on kurtiyâdzô, on bokon dè tèra kon verivè avu la tsaru a la ruva don prâ. Mimamin ke lè kurti èhan dza farmo grô in chi tin, avu le kurtiyâdzô lè dzin l'avan inko mé a betâ din la marmita po l'évê.

Ouna pitita gougenèta, mon bye frère, Barnâ ke chochrâvè a Èthèvenin amâvè pâ lè râvè, y ch'anrandjivè po lè fère a chènâ a la ruva dou prâ è kan y alâvè chèyi lè fin è lè rèkouâ, y fajê a kotô dè ch'indremi è le pinyo chèyivè lè râvè è dinche lè râvè ihran dza medjè.

Kurtiyi lè bon po la chindâ è bayè prà dè dzouyio.

Ma kurtiyi le bounneu è l'amihyâ, lè onko mi.

Bon tsôtin.

Dèni a Lèon dè Potson

Quand j'étais jeune, tous les paysans faisaient un jardinage, un peu de terre qu'on tournait avec la charrue au bord d'un pré. Même que les jardins étaient déjà bien gros en ce temps- là, avec le jardinage, les gens avaient encore plus à mettre dans la marmite pour l'hiver.

Une petite histoire : mon beau-frère Bernard qui habitait à Estévennens et qui n'aimait pas les raves, il s'arrangeait pour les faire semer au bord du pré et quand il allait faucher les foins et les regains, il faisait semblant de s'endormir. Le peigne fauchait les raves et comme ça les raves étaient déjà mangées.

Cultiver, c'est bon pour la santé et donne beaucoup de joie.

Mais cultiver le bonheur et l'amitié, c'est encore mieux.

Bon été.

Denis à Lèon de Potson

FC Gumefens-Sorens - Ecole de foot et Juniors du FCGS



Ecole de foot et Juniors du FCGS

Chers Parents,

Votre enfant aime jouer, être en compagnie d'autres enfants, il a envie de bouger, se faire plaisir, alors pourquoi pas l'inscrire à l'école de foot ou en juniors au FC Gumefens-Sorens !

Ecole de foot : dès 5 ans

Juniors : dès 7 ans => F, E, D, C, B et A

Période : avril à fin juin et septembre à fin octobre en extérieur

Hiver : en salle

Quand et où : en fonction de l'équipe et du jour, terrains de Gumefens ou Sorens

Personne de contact : Steve Rolle → as.rolle@bluewin.ch – 078/676.08.38

Votre enfant a la possibilité de venir 2 à 3 fois à l'entraînement pour se rendre compte et ensuite vous pourrez confirmer son inscription !!!

Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter M. Steve Rolle.

Le foot est une belle école de vie où l'amitié, le partage et l'entraide s'apprennent en jouant !

Egor Klimenko - Bientôt 2 ans à Sorens

« Le 10 juillet prochain, ça fera deux ans que je suis arrivé en Suisse. C'était quelques semaines avant mon 9^{ème} anniversaire.

Mon premier souvenir de la Suisse, c'est celui de retrouver ma Maman, qui s'appelle Marina, après plusieurs mois de séparation. C'était dans la gare de Bâle, il faisait nuit, j'étais fatigué de ce long voyage en train mais tellement content d'embrasser à nouveau ma Maman ! Pour ce voyage, j'étais accompagné de ma grande sœur et de deux autres membres de ma famille. Je suis le seul, avec ma Maman, à être resté en Suisse. Ma sœur, comme les deux autres, a décidé de rentrer dans notre pays après seulement quelques semaines passées ici. Elle ne se voyait pas rester ici, en laissant ses amis et son amoureux en Ukraine.



Ce qui m'a le plus marqué en arrivant ici, à Sorens, c'est la gentillesse des gens. Je n'étais pas habitué à ce que tout le monde se dise bonjour avec le sourire ! D'où je viens, je garde surtout le souvenir des Babouchkas qui, assises sur leur banc en gardiennes d'immeubles, chassaient les enfants à l'autre bout du quartier. Et puis j'adore les montagnes et la fondue ! Les paysages sont magnifiques ici. Une vraie découverte pour moi. Je me plais aussi beaucoup à Sorens. Ma Maman m'a bien proposé de déménager à Echarlens ou à Marsens. Mais moi j'ai pas envie ! Je préfère Sorens. Je m'y suis fait plein de copains et en plus je joue au club de foot Gumezens-Sorens.

Et mon chat aussi s'y plaît bien. En fait c'est une chatte, elle s'appelle Bouchinka et elle est née près de Romont.

Une autre découverte pour moi, en Suisse, c'est celle d'apprécier l'école ! Avant mon arrivée ici, je détestais ça et disais même volontiers que j'en avais déjà assez fait. J'étais d'accord de travailler mais ne voulais déjà plus étudier. Mais ici, j'adore ça au point de ne pas vraiment me réjouir des vacances. La vraie bonne idée de l'école en Suisse, c'est celle d'apprendre aux enfants en leur donnant l'impression de s'amuser. Et puis les maîtresses sont beaucoup plus gentilles ici. Avant, je me faisais gronder tout le temps. Et il y a encore le français. Je n'en savais pas un mot avant d'arriver ici et au début j'ai trouvé cette langue un peu bizarre. J'ai aussi remarqué que vous n'avez pas tous le même accent, y compris à Sorens ! Aujourd'hui j'ai presque plus de difficultés à parler ukrainien que français. Avec ma maman on n'est pas pareils : elle est forte en maths (elle est comptable) mais moi je suis plus fort en français !

J'espère pouvoir rester en Suisse, à Sorens. Je me sens vraiment bien ici même si mon Papa, ma sœur Anya et le reste ma famille me manquent. Je leur parle presque tous les jours au téléphone mais c'est pas la même chose que d'être avec eux. Et puis je suis en souci pour mon Papa parce qu'on m'a expliqué que des militaires patrouillent en ce moment dans les villages et cherchent à mobiliser des hommes. J'espère qu'il n'aura pas à faire la guerre. J'ai pas trop envie d'en parler mais je crois que ça va durer encore longtemps. Alors je m'imagine continuer à grandir en Suisse et peut-être même y apprendre un métier. Quand je serai grand, j'aimerais bien être vétérinaire ou alors policier. Mais non, plutôt vétérinaire. »

Egor Klimenko,
propos recueillis par Frédéric Portner

Stéphane Missana

Rénovation | Peinture | Papier-peint | Plâtrerie | Parquet

1642 Sorens

T 026 915 11 02

M 079 224 16 10

info@missana.ch

www.missana.ch



La Revue Chat-tirique



Des Chats écrachés

Un bon chasseur sachant chasser sans ses six chiens est un bon chasseur...

La Princhipale - Cantonale

En 2025, le village de Chorens aura «de la veine» et che rapprochera du cœur qu'est Fribourg. En effet, dans chix mois, notre village chera traversché par une artère ! Notre Très Chère Rte Princhipale prendra encore de la pente (du galon), et deviendra Cantonale !

Qu'advientra-t-il alors ? Qu'est-che qui va changer ? À court terme, rien. Chauff peut-être la couleur et le gabarit du chache-neige, pour autant que nous ayons un hiver digne de che nom. À moyen terme, rien non plus à part peut-être quelques travaux de lifting pour gommer

quelques rides et fichures d'exprechion, pour ravalier la fachade en quelque chorte. En revanche, à long terme, ben ma foi, ch'est un peu comme chi on lègue chon corps à la science de chon vivant : chat vous coûte pas cher en frais d'entretien mais chat peut quand même faire chuper mal chi on taille dans le vif ! Quoiqu'il anchois et chelon les schénarios, pas chûr qu'une chatte écrashée y retrouverait chés petits.

La Rte Princhipale est le nerf qui nous relie à la ville. Ch'est auchi le fil rouge de chette rubrique Chat-tirique, chon perchonnage princhipal en quelque chorte, juste avant les chats écrachés. Alors on l'aime notre vieille route, autant qu'on la détechte ! On y voit pacher les bonnes fées comme les vieilles charrues. Elle est un peu comme la vie quoi, avec chés bonnes et chés mauvaises pentes. Et puis, avec chés allures herpentine, elle ch'inchinue dans le village pour en rechortir à l'autre bout avec Dieu chait quoi à colporter. Ch'est peut-être pour chat qu'on a voulu ch'en défaire de la Princhipale Cantonale ! Pour la punir de trahir nos intérêts, vu qu'elle chert, de pluch en pluch, à d'autres qui pendulent et ne font que pacher. Un peu jaloux d'eux-mêmes les Chorenchois ? Vas chavoir, pour les calculs chavants on repachera. Mais pour l'heure, méditons un peu : alors que nous sommes en chi bon chemin pour perdre la route, comment allons-nous amorcheler le village ?

Sorens Info : « La Griffes »
(égratignée par Frédéric Portner)



PHILIPPE ANDREY



**OPTEZ POUR LA
POMPE À CHALEUR**

**LA SOLUTION
DE CHAUFFAGE
ÉCOLOGIQUE.**



www.andrey-installations.ch



✦ Venez danser, bouger ✦

Un cours de 60 min. qui associe mouvements cardio-training, renforcement musculaire et stretching.

- Ambiance décontractée
- Sans jugement
- Plaisir et bien-être avant tout

SORENS - lundi 20h00

ROSSENS - mardi 8h15

CORPATAUX - mardi 19h30

BELFAUX - mercredi 18h15

Info : Carole **079/579.23.76**

Photo Mystère

Saurez-vous nous indiquer le nom de cette plante ?

Votre réponse est attendue par mail à l'adresse : commune@sorens.ch



Résultat du n° 123 :

Vous étiez quelques-un.e.s à avoir trouvé la bonne réponse.

Il s'agissait de Plan-des-Marais 67.

Le tirage au sort a désigné Mme Estelle Romanens comme gagnante. Elle est invitée à passer à l'administration communale pour y retirer son gain de 20 francs.

Mémento

Secrétariat communal	026 915 90 23
Contrôle des habitants	026 915 90 20
Caisse communale	026 915 90 21
Urgence eau potable	079 248 22 25

Horaires d'ouverture

Administration communale

Mardi	08h30 - 11h30 / 14h00 - 18h00
Jeudi	08h30 - 11h30 / 14h00 - 17h00

Déchèterie

Mercredi	15h30 - 18h30
Samedi	09h30 - 12h00 / 13h30 - 15h30



L'administration communale sera fermée du lundi 29 juillet 2024 au vendredi 9 août 2024 compris. Nous vous souhaitons de belles vacances !

RAIFFEISEN

Ce qui nous différencie :

nos avantages.

Chaque année, nos sociétaires profitent au total de plus d'un million d'avantages grâce à des solutions bancaires attractives.

Nous offrons à nos sociétaires des avantages sous forme de rabais et de conditions préférentielles. Parce que nous sommes une coopérative.

Découvrir les avantages sociétaires: